

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SEANCE DU 14 FEVRIER 2014**

**14.02.022 - 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 89**

**Date de convocation : 7 février 2014**

L'an deux mil quatorze, le quatorze février à 18h00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle des Fêtes du Sully à Coutras, sous la présidence de Monsieur Gilbert MITTERRAND,

Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers titulaires</b>					
Gilbert MITTERRAND	X				Jean-Marie MAERTEN			X	Patrick NIVET
<b>Vice-Présidents</b>					Catherine BERNADEAU		X		Corinne VENAYRE
Alain MAROIS	X				Joël ROUSSET*		X		Michel GALAND
Alain PAIGNE	X				Michel GALAND	X			
Hélène ESTRADE	X				Jean-Pierre GAUTHIER*		X		Isabelle HARDY
Jean-François MARTINEZ	X				Annie CHENE	X			
Jean-Claude ORUEZABAL	X				Carmen LOZANO	X			
Kléber AUDINET	X				Daniel BEAUFILS*		X		Marie-Christine DEDIEU
Marie-Claire ARNAUD	X				Régis GRELOT*		X		Annie CHENE
Michel MILLAIRE	X				Marie-Christine DEDIEU	X			
Corinne VENAYRE	X				Antoine CARBONNIER	X			
Philippe BUISSON*		X		Gilbert MITTERRAND	Claudine CHAPRON				
Jacques MESPLEDE	X				Sabine AGGOUN				
Isabelle HARDY	X				Thierry MARTY	X			
Jean-Louis ARCARAZ	X				Jean-Paul VIANCE				
Sylvie FAURIE*		X		Michel JOUBERT	Marie-Noëlle LAVIE	X			
Annie POUZARGUE	X				Christophe DARDENNE	X			
Michel VACHER	X				James SEYNAT				
Jacques ROY	X				Jean-Henri GODARD	X			
Denis SIRDEY	X				Loïc MAGNAN				
<b>Conseillers titulaires</b>					Jean-Luc BARBEYRON	X			
Jean-Louis D'ANGLADE	X				Claudine CAILLABERE	X			
Jacques RABANNIER			X	Josiane DORET	David REDON	X			
Eric BIELLE		X		Jean-Louis D'ANGLADE	Guy LAFARGE	X			
Jany FROMENTIER	X				Jean-Claude ABANADES	X			
Jean-Louis BIAIS	X				Francine TREBUCHAIRE	X			
David RESENDÉ	X				Paquerette PEYRIDIEUX	X			
Sophie BLANCHETON		X		Jacques MESPLEDE	Renée HURTAU		X		Claudine CAILLABERE
Jean-Paul DUBOIS	X				Patrick MARTINONI	X			
Michelle LACOSTE	X				Colette LAGARDE		X		Pascal PERAULT
Jean-Bernard DUPROL		X		Michelle LACOSTE	Pascal PERAULT	X			
Anne-Catherine FAGOUR	X				Fabienne FONTENEAU	X			
Claude LACARRERE		X		Jean-Paul DUBOIS	Michel JOUBERT*	X			
Ghislaine DARDAUD	X				Danielle BRUDY				
Ibrahim CISSE		X		Marie-François BONHOMME	Jean-Louis CHABROLLES		X		Bernard NADEAU
Marie-Françoise BONHOMME	X				Roland ROUSSEAU		X		Jean-François VITRAC
Gérard HENRY		X		Jacques ROY	Miraille CONTE-JAUBERT	X			
Francis PEJEAN		X		Guy CECCALDI	Gérard MOULINIER	X			
Guy CECCALDI	X				Marcel BERTHOMÉ*	X			
Serge FAURE			X	Jean-Claude PEREJA	Fulbert FORGEREAU		X		Marcel BERTHOMÉ
Bruno LAVIDALIE	X				Michel DELEGER*	X			
Catherine PAUTY		X		Annie POUZARGUE	Eveline LAVAURE-CARDONA*	X			
Emile LUCAS					Gérard FONTAINE				
Bernard NADEAU	X				Marcel DE ZALDUA	X			
André DUTOUR			X	Bernard GUILLEMOT					
Jean-François VITRAC	X				<b>Sous-total</b>	57	20	4	
Wilfrid NERI*	X				<b>TOTAL Présents, représentés ou ayant donné pouvoir</b>				<b>81</b>

**RECULE**  
 21 FEV. 2014  
 S/PREFECTURE  
 DE LIBOURNE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

**POLITIQUE DE LA VILLE****CENTRE SOCIO-CULTUREL « PORTRAITS DE FAMILLES » : AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE (2013-2014) RELATIF AU VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION 2014**

Sur proposition de Monsieur Michel VACHER, Vice-président en charge de la politique de la ville,

En 2013, dans le cadre du soutien aux projets transversaux qui œuvrent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, la Communauté d'Agglomération du Libournais et le centre socio-culturel « Portraits de Familles » ont signé une convention d'objectifs pluriannuelle (2013-2014) qui définit les engagements respectifs entre les deux parties.

Au regard de l'agrément conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde pour la période 2013-2014, les actions portées par le centre socio-culturel « Portraits de Familles » visent à proposer des services aux familles du canton de Guîtres sur les thématiques suivantes :

- Rencontre et solidarité : faciliter l'intégration de tous et proposer des services utiles à la population,
- Vie de famille : favoriser les rencontres conviviales et intergénérationnelles, soutenir la fonction parentale,
- Culture et rencontre : développer l'accès à la culture, aux loisirs pour tous et partager les savoirs.

De nombreuses actions sont ainsi mises en œuvre au bénéfice des 267 adhérents et de toutes les autres familles participantes, mais non adhérentes : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, etc.

En outre, le centre socioculturel propose un « point accueil CAF » ; ce qui offre un outil décentralisé sur le territoire au bénéfice des allocataires de ce secteur.

En définissant et mettant en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble des familles du secteur de Guîtres, il convient de souligner que le centre socioculturel « Portraits de Familles » s'inscrit dans le champ d'actions transversales couvert par la compétence « politique de la ville ».

Aussi, la convention d'objectifs pluriannuelle permet de relier les actions portées par le centre socio-culturel à un engagement partenarial et financier de la Cali.

Afin de permettre le bon fonctionnement de l'association, de ne pas interrompre la continuité des actions et de ne pas la mettre en difficulté sur un plan financier, il est proposé de rédiger un avenant à l'article 4.1, intitulé « Subvention de fonctionnement général ». Cet avenant porte sur les conditions de versement de cette subvention en proposant l'octroi d'une avance avant le vote du budget communautaire 2014.

Il est donc proposé de remplacer le 4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 4.1 :

*« La subvention de fonctionnement général allouée par la CALI à l'association « Alcide » est annuelle. Elle sera versée en une seule fois, lors de la signature de la présente convention. »*

Par :

*« La subvention de fonctionnement général allouée par la CALI à l'association « Alcide » est annuelle. En 2013, elle sera versée en une seule fois, lors de la signature de la présente convention.*

*En 2014, elle fera l'objet d'un versement en 2 fois :*

- *Une avance sur subvention équivalant à 50% de la somme allouée en 2013, soit 23 250 € : versée dès validation du présent avenant,*
- *Le solde de la subvention : versé dès le vote du budget communautaire 2014 qui précisera le montant total. »*

Aussi, vu l'avis favorable de la Commission politique de la ville/prévention du 3 février 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances du 5 février 2014,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 janvier 2014,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (81 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président :

- à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs pluriannuelle 2013-2014, portant sur l'article 4.1 détaillant les modalités de versement d'une avance sur subvention au titre du fonctionnement général du centre socioculturel « Portraits de Familles »,
- à verser au centre socioculturel « Portraits de Familles » une avance sur subvention d'un montant de 23 250 euros.



Enfin, il convient de préciser que le montant de la subvention annuelle 2014 et par conséquent, le solde à verser au centre socioculturel « Portraits de Familles », fera l'objet d'une autre délibération lors du Conseil communautaire après le vote du budget 2014.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire CSOC2 - fonction 520 pour l'animation globale et la coordination

Le projet d'avenant est joint à la délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Prefecture le 21/02/2014 et de la publication, le 24/02/2014  
Fait à Libourne

Le Président,  
Gilbert MITTERRAND



Pour expédition conforme  
Gilbert MITTERRAND, Président,  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE  
D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS ET  
L'ASSOCIATION « ALCIDE » 2013-2014**

D'un commun accord entre les soussignés :

**La Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI)**, représentée par son Président Monsieur Gilbert MITTERRAND, BP 2026, 33502 Libourne Cedex,

Et,

**L'Association « Alcide »**, représentée par sa Présidente, Madame Colette LAGARDE, 41 route de Paris, 33910 Saint-Denis de Pile,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

**Article 1 : Objet**

Le présent avenant a pour objectif de modifier la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2013-2014 conclue entre la Communauté d'Agglomération du Libournais (Cali) et l'Association « Alcide » qui porte le Centre Socioculturel « Portraits de Familles ».

**Article 2 : Modifications de l'article 4-1 de la convention initiale**

L'article n°4-1 « SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL » est modifié comme suit :

La CALI s'engage à verser à l'association « Alcide » une subvention de fonctionnement général concernant la fonction de pilotage de la structure d'un montant de 46 500 euros pour l'année 2013.  
Sous réserve de l'inscription des crédits au budget communautaire, le montant prévisionnel pour l'année 2014 s'établira a minima à : 46 500 euros.

En cas d'augmentation des subventions allouées par les autres principaux co-financeurs que sont le Conseil Général de la Gironde et la CAF, la CALI pourra faire évoluer ce montant à la hausse.

En cas de baisse de subvention ou de désengagement des autres principaux co-financeurs, la CALI garantit le versement de ce montant, sous réserve de la bonne exécution de la présente convention.

La subvention de fonctionnement général allouée par la CALI à l'association « Alcide » est annuelle.  
En 2013, elle sera versée en une seule fois, lors de la signature de la présente convention.  
En 2014, elle fera l'objet d'un versement en 2 fois :

- Une avance sur subvention équivalant à 50% de la somme allouée en 2013, soit 23 250 € : versée dès validation du présent avenant,
- Le solde de la subvention : versé dès le vote du budget communautaire 2014 qui précisera le montant total.



### **Article 3 : Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2013-2014 demeurent inchangées.

A Libourne,  
Le

Pour la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Le Président,

Pour le Centre Socio Culturel  
La Présidente,

Monsieur Gilbert MITTERRAND

Madame Colette LAGARDE

PROJET

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE  
D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS ET  
L'ASSOCIATION « ALCIDE » 2013-2014**

D'un commun accord entre les soussignés :

La Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI), représentée par son Président Monsieur Gilbert MITTERRAND, BP 2026, 33502 Libourne Cedex,

Et,

L'Association « Alcide », représentée par sa Présidente, Madame Colette LAGARDE, 41 route de Paris, 33910 Saint-Denis de Pile,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

**Article 1 : Objet**

Le présent avenant a pour objectif de modifier la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2013-2014 conclue entre la Communauté d'Agglomération du Libournais (Cali) et l'Association « Alcide » qui porte le Centre Socioculturel « Portraits de Familles ».

**Article 2 : Modifications de l'article 4-1 de la convention initiale**

L'article n°4-1 « SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL » est modifié comme suit :

La CALI s'engage à verser à l'association « Alcide » une subvention de fonctionnement général concernant la fonction de pilotage de la structure d'un montant de 46 500 euros pour l'année 2013.

Sous réserve de l'inscription des crédits au budget communautaire, le montant prévisionnel pour l'année 2014 s'établira à minima à : 46 500 euros.

En cas d'augmentation des subventions allouées par les autres principaux co-financeurs que sont le Conseil Général de la Gironde et la CAF, la CALI pourra faire évoluer ce montant à la hausse.

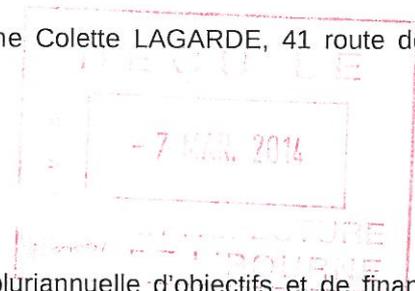
En cas de baisse de subvention ou de désengagement des autres principaux co-financeurs, la CALI garantit le versement de ce montant, sous réserve de la bonne exécution de la présente convention.

La subvention de fonctionnement général allouée par la CALI à l'association « Alcide » est annuelle.

En 2013, elle sera versée en une seule fois, lors de la signature de la présente convention.

En 2014, elle fera l'objet d'un versement en 2 fois :

- Une avance sur subvention équivalant à 50% de la somme allouée en 2013, soit 23 250 € : versée dès validation du présent avenant,
- Le solde de la subvention : versé dès le vote du budget communautaire 2014 qui précisera le montant total.



### Article 3 : Autres dispositions

Les autres dispositions de la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2013-2014 demeurent inchangées.

A Libourne,  
Le

Pour la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Le Président,



Monsieur Gilbert MITTERRAND

Pour le Centre Socio Culturel  
La Présidente,

Madame Colette LAGARDE

**ASSOCIATION ALCIDE**  
41 Route de Paris  
33910 St Denis de Pile  
Tél. : 05 57 51 92 75  
Site : 491 496 212 00011



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SEANCE DU 14 FEVRIER 2014**

14.02.022 - 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 89**

**Date de convocation : 7 février 2014**

L'an deux mil quatorze, le quatorze février à 18h00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle des Fêtes du Sully à Coutras, sous la présidence de Monsieur Gilbert MITTERRAND,

Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers titulaires</b>					
Gilbert MITTERRAND	X				Jean-Marie MAERTEN			X	Patrick NIVET
<b>Vice-Présidents</b>					Catherine BERNADEAU		X		Corinne VENAYRE
Alain MAROIS	X				Joël ROUSSET*		X		Michel GALAND
Alain PAIGNE	X				Michel GALAND	X			
Hélène ESTRADE	X				Jean-Pierre GAUTHIER*		X		Isabelle HARDY
Jean-François MARTINEZ	X				Annie CHENE	X			
Jean-Claude ORUEZABAL	X				Carmen LOZANO	X			
Kléber AUDINET	X				Daniel BEAUFILS*		X		Marie-Christine DEDIEU
Marie-Claire ARNAUD	X				Régis GRELOT*		X		Annie CHENE
Michel MILLAIRE	X				Marie-Christine DEDIEU	X			
Corinne VENAYRE	X				Antoine CARBONNIER	X			
Philippe BUISSON*		X		Gilbert MITTERRAND	Claudine CHAPRON				
Jacques MESPLEDE	X				Sabine AGGOUN				
Isabelle HARDY	X				Thierry MARTY	X			
Jean-Louis ARCARAZ	X				Jean-Paul VIANCE				
Sylvie FAURIE*		X		Michel JOUBERT	Marie-Noëlle LAVIE	X			
Annie POUZARGUE	X				Christophe DARDENNE	X			
Michel VACHER	X				James SEYNAT				
Jacques ROY	X				Jean-Henri GODARD	X			
Denis SIRDEY	X				Loïc MAGNAN				
<b>Conseillers titulaires</b>					Jean-Luc BARBEYRON	X			
Jean-Louis D'ANGLADE	X				Claudine CAILLABERE	X			
Jacques RABANNIER			X	Josiane DORET	David REDON	X			
Eric BIELLE		X		Jean-Louis D'ANGLADE	Guy LAFARGE	X			
Jany FROMENTIER	X				Jean-Claude ABANADES				
Jean-Louis BIAIS	X				Francine TREBUCHAIRE	X			
David RESENDÉ	X				Paquerette PEYRIDIEUX	X			
Sophie BLANCHETON		X		Jacques MESPLEDE	Renée HURTAU		X		Claudine CAILLABERE
Jean-Paul DUBOIS	X				Patrick MARTINONI	X			
Michelle LACOSTE	X				Colette LAGARDE		X		Pascal PERAULT
Jean-Bernard DUPROL		X		Michelle LACOSTE	Pascal PERAULT	X			
Anne-Catherine FAGOUR	X				Fabienne FONTENEAU	X			
Claude LACARRERE		X		Jean-Paul DUBOIS	Michel JOUBERT*	X			
Ghislaine DARDAUD	X				Danielle BRUDY				
Ibrahim CISSE		X		Marie-François BONHOMME	Jean-Louis CHABROLLES		X		Bernard NADEAU
Marie-Françoise BONHOMME	X				Roland ROUSSEAU		X		Jean-François VITRAC
Gérard HENRY		X		Jacques ROY	Mireille CONTE-JAUBERT	X			
Francis PEJEAN		X		Guy CECCALDI	Gérard MOULINIER	X			
Guy CECCALDI	X				Marcel BERTHOME*	X			
Serge FAURE			X	Jean-Claude PEREJA	Fulbert FORGEREAU		X		Marcel BERTHOME
Bruno LAVIDALIE	X				Michel DELEGER*	X			
Catherine PAUTY		X		Annie POUZARGUE	Eveline LAVAURE-CARDONA*	X			
Emile LUCAS					Gérard FONTAINE				
Bernard NADEAU	X				Marcel DE ZALDUA	X			
André DUTOUR			X	Bernard GUILLEMOT					
Jean-François VITRAC	X				<b>Sous-total</b>	57	20	4	
Wilfrid NERI*	X				<b>TOTAL Présents, représentés ou ayant donné pouvoir</b>				81



Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

**POLITIQUE DE LA VILLE****CENTRE SOCIO-CULTUREL « PORTRAITS DE FAMILLES » : AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE (2013-2014) RELATIF AU VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION 2014**

Sur proposition de Monsieur Michel VACHER, Vice-président en charge de la politique de la ville,

En 2013, dans le cadre du soutien aux projets transversaux qui œuvrent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, la Communauté d'Agglomération du Libournais et le centre socio-culturel « Portraits de Familles » ont signé une convention d'objectifs pluriannuelle (2013-2014) qui définit les engagements respectifs entre les deux parties.

Au regard de l'agrément conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde pour la période 2013-2014, les actions portées par le centre socio-culturel « Portraits de Familles » visent à proposer des services aux familles du canton de Guîtres sur les thématiques suivantes :

- Rencontre et solidarité : faciliter l'intégration de tous et proposer des services utiles à la population,
- Vie de famille : favoriser les rencontres conviviales et intergénérationnelles, soutenir la fonction parentale,
- Culture et rencontre : développer l'accès à la culture, aux loisirs pour tous et partager les savoirs.

De nombreuses actions sont ainsi mises en œuvre au bénéfice des 267 adhérents et de toutes les autres familles participantes, mais non adhérentes : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, etc.

En outre, le centre socioculturel propose un « point accueil CAF » ; ce qui offre un outil décentralisé sur le territoire au bénéfice des allocataires de ce secteur.

En définissant et mettant en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble des familles du secteur de Guîtres, il convient de souligner que le centre socioculturel « Portraits de Familles » s'inscrit dans le champ d'actions transversales couvert par la compétence « politique de la ville ».

Aussi, la convention d'objectifs pluriannuelle permet de relier les actions portées par le centre socio-culturel à un engagement partenarial et financier de la Cali.

Afin de permettre le bon fonctionnement de l'association, de ne pas interrompre la continuité des actions et de ne pas la mettre en difficulté sur un plan financier, il est proposé de rédiger un avenant à l'article 4.1, intitulé « Subvention de fonctionnement général ». Cet avenant porte sur les conditions de versement de cette subvention en proposant l'octroi d'une avance avant le vote du budget communautaire 2014.

Il est donc proposé de remplacer le 4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 4.1 :

*« La subvention de fonctionnement général allouée par la CALI à l'association « Alcide » est annuelle. Elle sera versée en une seule fois, lors de la signature de la présente convention. »*

Par :

*« La subvention de fonctionnement général allouée par la CALI à l'association « Alcide » est annuelle. En 2013, elle sera versée en une seule fois, lors de la signature de la présente convention.*

*En 2014, elle fera l'objet d'un versement en 2 fois :*

- *Une avance sur subvention équivalant à 50% de la somme allouée en 2013, soit 23 250 € : versée dès validation du présent avenant,*
- *Le solde de la subvention : versé dès le vote du budget communautaire 2014 qui précisera le montant total. »*

Aussi, vu l'avis favorable de la Commission politique de la ville/prévention du 3 février 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances du 5 février 2014,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 janvier 2014,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (81 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président :

- à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs pluriannuelle 2013-2014, portant sur l'article 4.1 détaillant les modalités de versement d'une avance sur subvention au titre du fonctionnement général du centre socioculturel « Portraits de Familles »,
- à verser au centre socioculturel « Portraits de Familles » une avance sur subvention d'un montant de 23 250 euros.



Enfin, il convient de préciser que le montant de la subvention annuelle 2014 et par conséquent, le solde à verser au centre socioculturel « Portraits de Familles », fera l'objet d'une autre délibération lors du Conseil communautaire après le vote du budget 2014.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire CSOC2 - fonction 520 pour l'animation globale et la coordination

Le projet d'avenant est joint à la délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Prefecture le 21/02/2014 et de la publication, le 24/02/2014  
Fait à Libourne

Le Président,  
Gilbert MITTERRAND



A large, stylized handwritten signature in black ink.

Pour expédition conforme  
Gilbert MITTERRAND, Président,  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SEANCE DU 14 FEVRIER 2014**

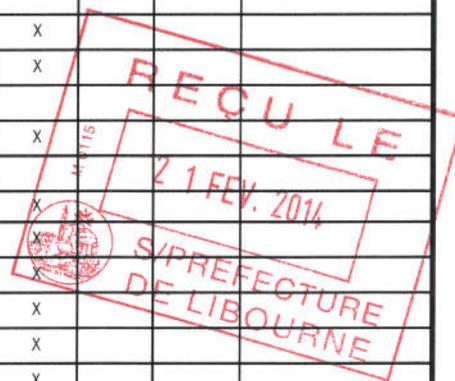
**14.02.021 - 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 89**

**Date de convocation : 7 février 2014**

L'an deux mil quatorze, le quatorze février à 18h00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle des Fêtes du Sully à Coutras, sous la présidence de Monsieur Gilbert MITTERRAND,

Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Représenté	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers titulaires</b>					
Gilbert MITTERRAND	X				Jean-Marie MAERTEN			X	Patrick NIVET
<b>Vice-Présidents</b>					Catherine BERNADEAU		X		Corinne VENAYRE
Alain MAROIS	X				Joël ROUSSET*		X		Michel GALAND
Alain PAIGNE	X				Michel GALAND	X			
Hélène ESTRADE	X				Jean-Pierre GAUTHIER*		X		Isabelle HARDY
Jean-François MARTINEZ	X				Annie CHENE	X			
Jean-Claude ORUEZABAL	X				Carmen LOZANO	X			
Kléber AUDINET	X				Daniel BEAUFILS*		X		Marie-Christine DEDIEU
Marie-Claire ARNAUD	X				Régis GRELOT*		X		Annie CHENE
Michel MILLAIRE	X				Marie-Christine DEDIEU	X			
Corinne VENAYRE	X				Antoine CARBONNIER	X			
Philippe BUISSON*		X		Gilbert MITTERRAND	Claudine CHAPRON				
Jacques MESPLEDE	X				Sabine AGGOUN				
Isabelle HARDY	X				Thierry MARTY	X			
Jean-Louis ARCARAZ	X				Jean-Paul VIANCE				
Sylvie FAURIE*		X		Michel JOUBERT	Marie-Noëlle LAVIE	X			
Annie POUZARGUE	X				Christophe DARDENNE	X			
Michel VACHER	X				James SEYNAT				
Jacques ROY	X				Jean-Henri GODARD	X			
Denis SIRDEY	X				Loïc MAGNAN				
<b>Conseillers titulaires</b>					Jean-Luc BARBEYRON	X			
Jean-Louis D'ANGLADE	X				Claudine CAILLABERE				
Jacques RABANNIER			X	Josiane DORET	David REDON				
Eric BIELLE		X		Jean-Louis D'ANGLADE	Guy LAFARGE	X			
Jany FROMENTIER	X				Jean-Claude ABANADES	X			
Jean-Louis BIAIS	X				Francine TREBUCHAIRE	X			
David RESENDÉ	X				Paquerette PEYRIDIEUX	X			
Sophie BLANCHETON		X		Jacques MESPLEDE	Renée HURTAU		X		Claudine CAILLABERE
Jean-Paul DUBOIS	X				Patrick MARTINONI	X			
Michelle LACOSTE	X				Colette LAGARDE		X		Pascal PERAULT
Jean-Bernard DUPROL		X		Michelle LACOSTE	Pascal PERAULT	X			
Anne-Catherine FAGOUR	X				Fabienne FONTENEAU	X			
Claude LACARRERE		X		Jean-Paul DUBOIS	Michel JOUBERT*	X			
Ghislaine DARDAUD	X				Danielle BRUDY				
Ibrahima CISSE		X		Marie-François BONHOMME	Jean-Louis CHABROLLES		X		Bernard NADEAU
Marie-Françoise BONHOMME	X				Roland ROUSSEAU		X		Jean-François VITRAC
Gérard HENRY		X		Jacques ROY	Mireille CONTE-JAUBERT	X			
Francis PEJEAN		X		Guy CECCALDI	Gérard MOULINIER	X			
Guy CECCALDI	X				Marcel BERTHOMÉ*	X			
Serge FAURE			X	Jean-Claude PEREJA	Fulbert FORGEREAU		X		Marcel BERTHOMÉ
Bruno LAVIDALIE	X				Michel DELEGER*	X			
Catherine PAUTY		X		Annie POUZARGUE	Eveline LAVAURE-CARDONA*	X			
Emile LUCAS					Gérard FONTAINE				
Bernard NADEAU	X				Marcel DE ZALDUA	X			
André DUTOUR			X	Bernard GUILLEMOT					
Jean-François VITRAC	X				<b>Sous-total</b>	57	20	4	
Wilfrid NERI*	X				<b>TOTAL Présents, représentés ou ayant donné pouvoir</b>				<b>81</b>



Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

**POLITIQUE DE LA VILLE****TARIFS 2014 : LOCATION DES SALLES DE LA PLATEFORME DE FORMATION MULTIMÉTIERS**

Sur proposition de Monsieur Michel VACHER, Vice-président en charge de la Politique de la Ville,

Considérant la compétence Formation exercée par la Communauté d'Agglomération du Libournais conformément à ses statuts,

Considérant que cette compétence se traduit par l'animation de la Plateforme de formation basée sur la commune du Fieu, outil de développement du territoire permettant de favoriser l'insertion professionnelle des publics en recherche d'emploi, par l'accès à des formations de remise à niveau, de pré qualification, qualifiantes et certifiantes,

Considérant que la Plateforme de formation est composée de 4 salles pouvant être mises à disposition de différents opérateurs,

Il appartient à la Cali de se prononcer sur la tarification applicable à cette activité.

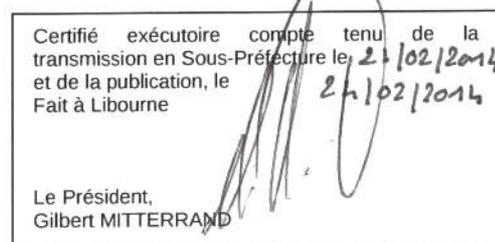
Proposition de tarifs de location de salle :

Mensuel	375 €
Journalier	25 €

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 janvier 2014,  
Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville en date du 3 février 2014,  
Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 5 février 2014,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (81 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de valider les tarifs exposés ci-dessus pour la location des salles de la Plateforme de formation.



Pour expédition conforme  
Gilbert MITTERRAND, Président,  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

